

Le site s'articule le long de la vallée de la Béronne et prend en compte le centre historique de la ville de Melle localisé de part et d'autre de la vallée ainsi que quelques quartiers d'habitat pavillonnaire attenants. Depuis le creux de la vallée, les visibilitées sont masquées par le relief. Les quelques visibilitées observées sont essentiellement identifiées au niveau de la limite est du périmètre du SPR, le long du chemin de la Fossé aux Chevaux ou au niveau du rond-point au croisement de la D948 et de la D950 (Vue 14 du carnet de photomontages). La perception du projet reste fugace et limitée à la partie haute du projet. **L'impact du projet éolien sur le SPR de Melle est évalué comme très faible.**



Photographie 116 : Vue en esquisse du projet éolien, masqué par un bâtiment industriel depuis la limite est du SPR de Melle (Vue 14 du carnet de photomontages).

Description des effets du projet sur les sites UNESCO

Un site UNESCO a été recensé dans le périmètre de l'AER. Aucune visibilité ni covisibilité n'a été identifiée depuis le monument ou ses environs proches.

Eglise Saint-Hilaire de Melle (MH n°71 inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO)

Cette église à l'architecture et aux décors sculptés remarquables est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, au titre des chemins de Saint-Jacques dont elle est un des jalons. Il s'agit d'un des joyaux de l'art roman en Poitou-Charentes. Originale, elle possède un chœur contemporain réaménagé par un jeune designer français. **L'enjeu de ce monument est fort.**

L'église est située dans le creux de la vallée de la Béronne, légèrement à l'écart du centre historique. Depuis ce secteur, les visibilitées vers le projet sont masquées par le relief et la végétation dense qui couvre les versants. Etant donnée la situation encaissée de l'église et son positionnement en milieu urbain, aucune covisibilité entre le monument et le projet n'a été identifiée depuis les autres secteurs de Melle et ses environs proches. Avec le relief, des covisibilités pourrait être possibles depuis la partie haute du versant orienté est (voir coupes et illustration page suivante). La trame bâtie et la végétation qui couvrent ce versant masquent les visibilitées en direction du projet éolien. **L'impact du projet éolien sur ce monument inscrit au patrimoine mondial de l'humanité est évalué comme nul.**



Photographie 117 : Vue sur la façade ouest de l'église Saint-Hilaire de Melle, entourée de végétation.